

INFORMATIONS FISCALES SUR LES TITRES DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA



ACTIONS BAS

Dividende

Le dividende (prélevé sur les réserves issues d'apports de capital) a été versé le 23 mai 2024 :

Titre	Brut	I. A. 35 %	Net
Action A (valeur nominale CHF 100.-)	CHF 1.00	CHF 0.-	CHF 1.00
Action B (valeur nominale CHF 1'000.-)	CHF 10.00	CHF 0.-	CHF 10.00

Les dons à l'association « Fonds d'innovation » sont déductibles des impôts.

Valeur fiscale des actions BAS

La valeur fiscale des actions BAS a été fixée comme suit :

Titre	Numéro de valeur	Valeur fiscale au 31.12.2023	
Action A (valeur nominale CHF 100.-)	141'725	CHF	175.00
Action B (valeur nominale CHF 1'000.-)	141'724	CHF	1'750.00

Souscription d'actions 2024

Toutes les actions BAS que vous souscrirez en 2024 seront, en règle générale, comptabilisées comme droits dans votre dépôt-titres. Après la libération de capital-actions supplémentaire au cours du premier trimestre 2025, ces droits seront convertis en actions.

La déclaration fiscale considère les droits comme éléments de la fortune.

Le dividende pour l'exercice 2024 – pour autant que l'assemblée générale l'approuve – sera versé en 2025 seulement.

Si vous avez besoin d'autres informations sur vos titres, nous vous ferons volontiers parvenir sur demande un relevé fiscal (émolument CHF 150.-). Pour toute question, vous pouvez nous appeler au 021 319 91 00 ou nous écrire à l'adresse électronique contact@bas.ch.

Votre Banque Alternative Suisse SA